

## **DEMANDE D'INSCRIPTION EN CLASSE DE TERMINALE**

□ Garçon □ Fille Nationalité : N° I.N.E. :							
ent : pays de naissance :							
Téléphone portable :							
emi-pensionnaire    Interne							
utre : spagnol							
<ul> <li>□ Numérique et sciences informatiques</li> <li>□ SVT (sciences de la vie et de la terre)</li> <li>□ Humanités, littérature et philosophie</li> <li>ues</li> <li>□ Anglais monde contemporain</li> </ul>							
athématiques expertes  ui							
athématiques expertes  ui							
athématiques expertes  ui							
athématiques expertes  ui							
athématiques expertes  ui							
athématiques expertes  ui							
athématiques expertes  ui							
athématiques expertes  ui							
athématiques expertes  ui							

(1)

SHUATION FA	AWILIALE						
arents :							
□ mariés	□ divord	cés 🗆	veuf(ve)	□ séparés	□ autre (	(précisez) :	
<u>PÈRE OU TUTE</u>	EUR (barre	er la ment	ion inutile)	<u>MÈR</u>	E OU TUTE	RICE (barrer la mention	inutile)
Nom :				Nom :			
Prénom :				Prénom :			
eu principal de rés	sidence de	e l'élève :	:				
. □ chez ses pa				□ chez son p	ère	□ autre :	_
Enfant(s) (autre	aue celui i	faisant l'o	biet de la der	mande) : <b>nomb</b>	ire :		
Prénom	·		Classe	•	•		Type (4)
Prenom	Sexe	Âge	Classe	Etab	ussement	scolaire fréquenté	Type (4)
(2) Précis	ser à chaqu	ue fois : F	(=Public)	PC (=Privé so	us contrat)	HC (=Privé hors cont	rat)
ites-vous une de	mande d'i	inscriptio	n dans d'au	tres établisse	ments?	□ Oui	□ Non
oui, lesquels?							
igagement des pa							
us, parents ou tute	urs, confir	mons les				ent document, déclaror	
						notre enfant à l'École P cumentation et déclaro	
			·	Fait à	à Paris, le _		
0:						`` 10	
Signature du	pere ou pa	arent 1 :		Signa	ature de la n	mère ou parent 2 :	

## PROCÉDURE D'ADMISSION

- Dépôt de la demande d'inscription dûment <u>complétée en ligne exclusivement</u>. Aucun dossier incomplet ne sera étudié.
- > Étude de la demande d'inscription par le Chef d'établissement et envoi d'une réponse.
- ➤ En cas d'étude favorable du dossier : entretien avec le Chef d'établissement (présence obligatoire de l'enfant) puis décision finale.
- ➤ Inscription définitive après le versement d'un acompte (à valoir sur le premier trimestre) sous 15 jours à compter de la date d'acceptation du dossier. Passé ce délai, l'accord d'inscription sera annulé.